Web FRA

LE DAUPHINÉ Isère

www.ledauphine.com

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **4354153**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

15 Fevrier 2024
Journalistes : **Michel Pastré**
Nombre de mots : **454**

Visualiser l'article

Présélection des vins ardéchois pour le Concours général à Paris

Le Syndicat des vins IGP de l'Ardèche organisait au début du mois de février la présélection des vins ardéchois pour le Concours général du Salon international de l'agriculture, qui débute le samedi 24 février.

Mercredi 7 février, le lycée agricole Olivier-de-Serres a accueilli la présélection des vins ardéchois qui concourront à Paris lors du Salon international de l'agriculture qui se tiendra du 24 février au 3 mars.

Cette présélection 2024 a été marquée par un nombre de participants élevés tant en nombre de dégustateurs qu'en nombre d'échantillons. Issus des trois collèges habituels (usagers du produit, professionnels viticoles et porteurs de mémoire), ils étaient 88 dégustateurs au travail pour noter, à travers des grilles préétablies, 365 échantillons.

Pour les AOC, on comptait : 33 côtes-du-Rhône, 5 cornas, 10 saint-joseph, 22 côtes-du-vivarais.

En IGP Ardèche, on dénombrait 295 échantillons : 92 en blanc, 97 en rosé et 106 en rouge. Pour les dégustateurs, le travail consistait à sélectionner environ la moitié de ces vins qui iront représenter l'Ardèche à Paris.

« Une saison homogène »

Bien entendu, il est établi que les producteurs présents dans le jury ne participent pas à la notation de leur production. Les participants doivent fournir six bouteilles : deux pour la présélection, deux pour le concours à Paris, une conservée pendant un an par le syndicat et une autre conservée par le producteur.

C'est désormais seul que le Syndicat des vins IGP de l'Ardèche prend en charge et organise cette présélection placée sous l'égide du Concours général du Salon de l'agriculture.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Président depuis août 2022 de ce Syndicat, Marc Dejoux trouve ce millésime « assez homogène à l'image de la saison, notamment sur les blancs. Ce concours contribue à la notoriété des IGP Ardèche ce qui est important dans cette période trouble pour l'agriculture en général et la viticulture en particulier. On ne s'en sort pas trop mal avec les IGP Ardèche car on a su évoluer dans les trois couleurs. On suit cette évolution et c'est ce qui fait notre force. » Il s'est également dit satisfait de voir « l'excellente participation à cet événement tant en termes du nombre d'échantillons que celui de membres du jury ». À ce sujet, il reste encore quelques places pour être membre du jury ardéchois à Paris. Les volontaires peuvent se faire connaître auprès du syndicat.

À Paris, Anne Moisan et Catherine Jury du Syndicat des IGP Ardèche seront les commissaires garantes de l'anonymat des échantillons.

Cet événement est important pour toute la profession, surtout lorsque l'on sait combien l'obtention d'une médaille est une véritable reconnaissance de la qualité des produits et qu'elle permet de mieux vendre son vin.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.